



ASSISES DE LA BIODIVERSITÉ

« LA BIODIVERSITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS, PAR TOUS ET AVEC TOUS »

Du 5 au 7 juillet dernier, la 7^e édition des Assises nationales de la biodiversité s'est tenue à Ajaccio. Le congrès a réuni plus de 700 participants qui ont planché durant deux jours autour des solutions à mettre en œuvre pour protéger la biodiversité.

Réfléchir sur les solutions à mettre en place au quotidien pour préserver et protéger l'environnement et les écosystèmes. C'était l'objet de la 7^e édition des Assises nationales de la biodiversité, qui s'est tenue au Palais des congrès d'Ajaccio du 5 au 7 juillet derniers. Plus de 700 participants avaient fait le déplacement pour ce congrès organisé par le réseau IDEAL et les Eco-maires, en partenariat avec la Collectivité territoriale de Corse, et pour la première fois avec la toute nouvelle Agence française pour la biodiversité (AFB), créée au début de l'année. «*La biodiversité ne va pas bien, il faut s'en occuper et cela se joue sur les territoires. L'idée des Assises est de regrouper une fois par an les acteurs des territoires dans une ville différente, explique Christophe Aubel, directeur général de l'AFB. C'est un lieu où réfléchissent ensemble scientifiques, experts, représentants des collectivités, du monde économique, associations, ou encore établissements publics de l'État sur les solutions à apporter pour répondre aux enjeux*». Durant deux jours de travaux, toutes les questions liées à la biodiversité comme par exemple «*biodiversité et économie*», «*biodiversité et tourisme*», ou encore les aires protégées, la faune et la flore ont été abordées sous formes de rencontres, d'ateliers ou de tables rondes. Les travaux avaient commencé par une séance plénière d'ouverture avec un thème de circonstance: Et si la biodiversité était l'affaire de tous? «*La biodiversité est l'affaire de tous, par tous et avec tous, répond le directeur général de l'AFB. Si la biodiversité va mal, nos sociétés iront mal dans le futur. Pour répondre aux enjeux, il faut que l'ensemble des acteurs se mobilisent*». L'intérêt de ces assises réside ainsi dans le fait qu'au delà des discours théoriques, des solutions très concrètes ont aussi été proposées aux participants. «*Il y a l'idée de montrer qu'on peut être très concret, qu'on peut faire des choses, souligne à ce titre Christophe Aubel. Ce qui me frappe chaque année lors de ces Assises c'est qu'il y a des gens de toutes sortes de collectivités qui viennent, prennent des idées, et repartent dans les territoires forts de l'expérience des autres et de l'échange d'expériences pour agir*».

Cette 7^e édition s'est terminée par une journée consacrée à des visites de sites emblématiques de la Corse. Pour mieux prendre la mesure de la beauté et de la fragilité de la biodiversité. ■ **Manon PERELLI**

A CHJAMA D'AIACCIU

Plaidoyer pour l'arrêt des recherches pétrolières en Méditerranée

Le 6 juillet au soir, les travaux des assises se sont clôturés avec une séance plénière. A cette occasion, comme il en avait formulé le souhait lors de son discours d'ouverture, le président de l'Exécutif de Corse, Gilles Simeoni, a présenté une résolution demandant l'interdiction de tout nouveau permis de prospection et d'exploration pétrolière en Méditerranée: A Chjama d'Aiacciu. L'ex-ministre Ségolène Royal, ainsi que de très nombreux acteurs présents à ces Assises ont signé cet appel solennel. «*C'est un moment extrêmement important, et politiquement extrêmement fort. Des centaines de participants à ces Assises représentant notamment des collectivités locales, des associations, ou encore des organismes scientifiques de niveau international ont signé cet appel, a souligné Gilles Simeoni. C'est un grand pas qui est fait pour la défense de la mer Méditerranée, de son écosystème, et pour la transmission de ce patrimoine exceptionnel dans de bonnes conditions aux générations futures*». Le texte, qui n'a pour l'heure qu'une portée symbolique, a été transmis aux autorités étatiques et communautaires dans le but de formaliser l'interdiction. «*On demande aux autorités compétentes de faire le plus vite possible pour que cette interdiction entre en vigueur*», a insisté Gilles Simeoni. ■ **MP**



LUTTER CONTRE LE TRAVAIL AU NOIR DANS LES ENTREPRISES PAYSAGÈRES

Sur l'île, les entreprises du paysage représentent environ 280 entreprises et 600 emplois. Cependant, le travail illégal perturbe gravement le secteur et met en danger ses équilibres économiques et sociaux. C'est pourquoi Monique Meunier, vice-présidente de l'Unep, Pierre Robin, directeur général de la Mutualité sociale agricole de Corse et Eliane Bernardini, directrice régionale adjointe de la Direccte de Corse, ont profité des Assises de la biodiversité pour procéder à la signature de la convention régionale de partenariat contre le travail illégal dans les entreprises du paysage en Corse. L'objectif de celle-ci est de développer des actions autour de 3 axes: l'information des salariés mais aussi des clients sur leurs responsabilités; le contrôle, la prévention et la lutte effective contre toute forme de travail illégal observé sur le terrain; et enfin la protection des salariés victimes du travail dissimulé et des pratiques de fausses sous-traitance. ■ MP

UNE POLICE DÉDIÉE À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



Pour veiller à la préservation de la biodiversité, chaque jour les inspecteurs de l'environnement travaillent sur le territoire afin de vérifier le respect de la réglementation et constater d'éventuelles infractions, mais aussi de sensibiliser aux bonnes pratiques, d'apporter des solutions techniques, et de remédier aux dégradations. «*La police de l'environnement comprend un certain nombre de corps de contrôle qui sont soit dans des services déconcentrés, soit dans des établissements publics tels que l'Agence française pour la biodiversité. Cette police va viser à contrôler un certain nombre d'activités et d'aménagements qui sont soumis à autorisation préfectorale pour vérifier que les règles de préservation de l'environnement ou les prescriptions qui sont données avec les autorisations d'aménagement sont bien respectées*», explique Etienne Fréjond, directeur régional de l'AFB Paca/Corse. En Corse, l'AFB dispose de 9 agents qui ont réalisé 400 contrôles en 2016, dont la majorité sur des travaux en rivière. «*On travaille sur plusieurs thématiques, par exemple les travaux en rivière, le respect des débits réservés, la pollution diffuse sur les stations d'épuration, ou encore la police de la pêche...*» indique Camille Albertini, chef de service interdépartemental de l'AFB en Corse. ■ MP



UN CONGRÈS, DEUX MINISTRES

La dernière journée de travaux des Assises de la biodiversité été marquée par la visite de l'ancienne ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal. «*Le territoire corse est un territoire exemplaire en matière de biodiversité. Il y a des choses qui ont été inventées en Corse, et que j'ai pu généraliser au niveau national voire international, par rapport à une biodiversité à la fois extrêmement riche et fragile et pour laquelle les Corses ont su prendre les décisions de protection que j'ai accompagnées*», a-t-elle déclaré, précisant que cette visite lui a également permis de voir «*l'avancée des projets que nous avons commencé ensemble*».

Puis par celle, officielle, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune Poirson. «*C'est très important pour moi, et pour le ministre Nicolas Hulot, d'être ici à plusieurs titres. D'abord, parce que la biodiversité est un enjeu aussi important que celui du climat. Ensuite, parce que pour nous il est absolument fondamental de travailler au plus près du terrain, avec ceux qui mettent en œuvre nos politiques publiques, et au plus près des habitants que nous servons. Enfin, parce que la Corse est aussi l'un de nos plus beaux territoires et un véritable vivier en termes de biodiversité, a-t-elle indiqué. Il se passe plein de choses sur nos territoires et particulièrement en Corse. On a des habitants à l'imagination foisonnante et des institutions faites de gens extrêmement dévoués qui ont beaucoup d'idées. Nous allons travailler avec tous ces acteurs, au plus près du terrain*». ■ MP